



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 2 juillet 2020

Circulaire aux administrations communales

N°09/2020

Objet : Compte de l'exercice 2018

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous prie de trouver ci-joint le compte du SYVICOL de l'exercice 2018, dûment arrêté par Madame la Ministre de l'Intérieur.

L'article susmentionné dispose que l'envoi du compte doit être accompagné d'un rapport sur les activités du syndicat de la même année. Celui-ci, qui vous a été communiqué antérieurement sous forme imprimée, peut être téléchargé sous <https://www.syvicol.lu/download/2054/syvicol-rapport-activite-2018.pdf>.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations les meilleures.

Gérard Koob
Secrétaire

Emile Eicher
Président